

Fiche conseils : Éradiquer une infestation de puces dans une habitation



Si vous avez des puces, ce sont principalement des puces de chats ou de chiens dont les larves se sont développées entre les lames du plancher, sur la moquette, sous les plinthes, les tapis, les meubles, le lit, partout où les conditions favorables à leur développement sont réunies.

I. MESURES DE PRÉVENTION

- Traiter chats et chiens régulièrement avec des produits vétérinaires réputés efficaces et laver tous les 15 jours leurs couchages.
- Passer l'aspirateur régulièrement le long des plinthes, entre les lames du plancher, sur la moquette, sous les tapis, les meubles, le lit et partout où les chats et chiens dorment pour supprimer larves et œufs.

II. MESURES DE LUTTE

Afin d'être efficace et global, le traitement doit se faire en 2 étapes: les animaux et le logement.

1. Traiter ses animaux :

Il faut tout d'abord traiter vos animaux, individuellement si vous en avez plusieurs, selon un protocole efficace établi de préférence par votre vétérinaire traitant. Il existe des comprimés qui tuent l'intégralité des puces se trouvant sur le chien ou le chat en très peu de temps et des antiparasitaires externes efficaces et rémanents.

Il est préconisé de répéter ce traitement de manière régulière

Quelques conseils :

- Donnez un bain à votre chien ou votre chat avec un shampoing adéquat et peignez votre animal avec un peigne antipuce.
- Discutez avec votre vétérinaire des vaporisateurs et des poudres que vous pourriez appliquer sur la peau de votre animal.

2. Traiter sa maison :

Des aérosols à vidange totale ou des fumigènes peuvent parfois suffire s'il n'y a que quelques puces mais **il est préférable de faire appel à un professionnel.**

Si vous souhaitez effectuer le traitement par vous-même, il doit avoir lieu le même jour que le traitement de vos animaux. Afin d'être totalement efficace il doit s'effectuer dans l'intégralité du logement, garage compris.

Il existe pour cela deux types de produits, idéalement utilisés ensemble :

- **Des sprays à action locale** que vous devez pulvériser vous-même et que vous pouvez trouver dans le commerce pour le traitement des textiles par exemple.
- **Des bombes auto-diffusantes** à action générale.

LE TRAITEMENT DES PIÈCES

1. passer en machine à 60°C, tout ce qui peut être lavable à cette température (couvertures, coussins, plaids, peluches, etc...) pour le reste utiliser le spray (tapis, fauteuil, canapé...).
2. passer l'aspirateur dans l'intégralité du logement comme expliqué précédemment. Détruire aussitôt la poche de l'aspirateur après l'avoir noyée dans l'eau ou l'ensacher hermétiquement et la mettre directement dans une poubelle à l'extérieur de l'habitation. Traiter le tube d'aspiration.
3. Sortir les animaux et les plantes du logement.
4. Fermer toutes les fenêtres, ouvrir les portes des placards, et placer la bombe au centre des pièces avant de lancer la diffusion.
5. Sortir du logement et laisser agir le produit au moins trois heures. À l'issue prévoir d'aérer les pièces un minimum de quatre heures.
6. Après le traitement, repassez l'aspirateur comme expliqué précédemment. N'utilisez pas le même sac qu'avant car des puces vivantes à l'intérieur pourraient en profiter pour ressortir et de nouveau infester votre maison.
7. Enfin, répétez ce traitement 15 jours après en cas de forte infestation.



Il est primordial de respecter à la lettre les instructions et recommandations fournies :

- Avec l'insecticide si vous traitez par vous-même.
- Par le professionnel qui intervient chez vous.